

Mesdames, Messieurs,

Les classes de 6°3 et 6°5 vont partir à Valberg pour un séjour d'intégration de trois jours :

Du 6 au 8 novembre 2018

Lieu d'hébergement :

Ecole départementale de neige et d'altitude
691 route des Huerris
06 470 Valberg

Départ :

Mardi 6 novembre

Rdv au collège à 7h45
Se ranger dans la cour
(sous le préau, devant le gymnase)

Retour :

Judi 8 novembre

Vers 16h30 au collège
Vous aurez plus de précisions sur le site du collège au moment voulu.

Le séjour a un coût de **30 Euros** par famille. Le règlement se fait, de préférence, par chèque à l'ordre de l'agent comptable du collège Antoine Risso, en indiquant les nom-prénom-classe de votre enfant au dos du chèque. Il est à remettre à Mme Rezgui, gestionnaire du collège Risso, **avant le 5 octobre 2018.**

Nous vous remercions de respecter ces conditions pour faciliter le traitement et l'organisation du séjour.

Pour les élèves ayant cotisé au FSE (Foyer Socio-éducatif), un remboursement de 5€ sera effectué, par chèque, la semaine précédant les vacances scolaires.

Vous ne serez pas sans nouvelle de vos enfants : des photos et des commentaires seront mis sur l'ENT du collège (www.agora06.fr). L'accès aux photos sera sécurisé et ne sera consultable que par les parents des enfants concernés par le séjour d'intégration. Un mot de passe vous sera communiqué dans les plus brefs délais.

Pour information, le téléphone sera toléré mais les règles d'utilisation seront communiquées ultérieurement.

Vous trouverez ci-joint :

- le planning détaillé des journées (au dos de la feuille)
- le trousseau (la liste des affaires que votre enfant doit avoir avec lui)
- **une fiche sanitaire***
- **une fiche médicale complémentaire ***
- **une autorisation de publication d'images** (pour alimenter le site dédié au séjour et dont l'accès sera sécurisé) *

* **Ces trois documents** sont à retourner à M. Brouart (6°5) ou Mme Baillet (6°3) avant le **vendredi 05 octobre 2018.**

Les professeurs accompagnateurs sont :

- M. Brouart (professeur d'EPS)
- Mme Bergeret (professeur d'EPS)
- Mme Baillet (professeur d'EPS)
- Mme Cianfarani (professeur de SVT)
 - Mme Pereira (professeur de technologie)

Pour les élèves ayant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) déjà établi auprès du collège :
Si les familles désirent contacter directement les assistantes sanitaires : Elles peuvent écrire à claudine.coudiere@departement06.fr ou bien à karine.teissierdonadey@departement06.fr ou bien appeler à partir du 02/10/2018 au 04.93.02.20.02.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher des professeurs accompagnateurs.